

# SÉANCE ordinaire

**LE 7 juillet 2014**

---

---

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 7 juillet 2014, à 19 h 30, en la salle du conseil située au 35, rue Commerciale Ouest.

**SONT PRÉSENTS :** Madame Louise Langlois, maire, madame la conseillère Marie-Claire Blais et messieurs les conseillers Luc Legresley, Denis Pelchat, Benoit Cayouette, Christian Dea et Gilles Daraïche.

**EST ÉGALEMENT PRÉSENT :** Monsieur Roch Giroux, directeur général & greffier.

---

---

## OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

### 140707.184 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de monsieur le conseiller Gilles Daraïche et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu en y ajoutant aux affaires nouvelles les points suivants :

- Commission municipale du Québec – Dépôt d'une décision;
  - Dépôt d'un avis de contamination – Lots situés en bordure de la plage;
1. PRIÈRE - OUVERTURE DE LA SÉANCE  
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
  2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
  3. CORRESPONDANCE – DEMANDES – AFFAIRES NOUVELLES
  4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
    - 4.1 Approbation des comptes à payer ;
    - 4.2 Avis de motion – Premier projet de règlement 2006-Z-001-10 amendant le règlement de zonage numéro 2006-Z-001
    - 4.3 Adoption du premier projet de règlement 2006-Z-001-10 amendant le règlement de zonage numéro 2006-Z-001-10 de la ville de Chandler ;
    - 4.4 Vente de terrain – Parc industriel - 9288-9807 QUÉBEC INC. (Services de Béton de l'est) ;
    - 4.5 Vente de terrain – Parc industriel – MFT & Fils Inc. ;
    - 4.6 Signataire - Politique nationale sur la ruralité – Publicité ;
    - 4.7 Embauche d'une préposée à l'accueil touristique – Signature du contrat Emploi-Québec ;
    - 4.8 Recommandation de paiement – Kwatro Consultants Inc. – Salle de spectacle Chandler ;
    - 4.9 Protocole d'entente – Location du restaurant au Centre sportif Clément-Tremblay ;
    - 4.10 Nomination d'un maire suppléant ;
    - 4.11 Embauche – Emploi temporaire – F.A.I.R. ;
    - 4.12 Demande de subvention salariale – Journaliers temporaires ;
    - 4.13 Fonds d'aide aux initiatives régionales - Confirmation de la participation financière de la ville de Chandler ;
    - 4.14 Acceptation de proposition – CL Design – Mise à jour des scénarios de réfection de l'aréna de Newport ;
    - 4.15 Signataire – Permission de voirie – Ministère des Transports ;
    - 4.16 Réfection route 132 – Phase 3 – Secteur Pabos Mills et Newport – Demande au MTQ ;
    - 4.17 Garage municipal – Demande d'aide financière ;

5. RAPPORTS DES DIRECTEURS
6. PROPOS DU MAIRE
7. PÉRIODE DE QUESTION & LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140707.185 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Benoit Cayouette et unanimement résolu d'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 2 juin et des séances extraordinaires du 9 et 23 juin 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140707.186 COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC – DÉPÔT D'UNE DÉCISION**

Les membres du Conseil prennent acte de dépôt par monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier, de l'enquête en éthique et déontologie en matière municipale datée du 17 juin 2014 rédigée par la Commission municipale du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140707.187 DÉPÔT D'UN AVIS DE CONTAMINATION – LOTS SITUÉS EN BORDURE DE LA PLAGE**

Sur proposition de monsieur le conseiller Benoit Cayouette appuyée par monsieur le monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu :

1. Que soit déposé au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Gaspé un avis de contamination pour une partie du lot 4 294 828 et le lot 5 097 991, du cadastre du Québec, appartenant à la Société de Développement Économique et Industriel de Chandler et pour le lot 4 294 827, du cadastre du Québec, (avenue du Plateau) le tout ayant une superficie de vingt-quatre milles mètres carrés (24 000 mc) le long de la rue de la Plage, suite à la mise-à-jour de l'évaluation environnementale de site phase I faite par LVM Inc. référence 073-P-0000527-0-03-202-01-EN-0002-00, dont le résumé date du 21 août 2013.
2. Que le maire et le directeur général soient autorisés à signer l'avis, lequel sera transmis au Ministre et au(x) propriétaire(s) des lots après publication au registre foncier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140707.188 APPROBATION DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu

d'approuver les comptes à payer du mois de juin 2014 représentant pour le journal des achats un montant 517 353.67 \$ et de 93 490.51 \$ pour le journal des achats en lot.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140707.189 AVIS DE MOTION – PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2006-Z-001-10 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2006-Z-001**

AVIS DE MOTION est donné par madame la conseillère Marie-Claire Blais qu'il y aura adoption d'un premier projet de règlement de concordance numéro 2006-Z-001-10 amendant le règlement de zonage numéro 2006-Z-001 de la Ville de Chandler.

Tous les conseillers ont reçu une copie du projet de règlement de concordance numéro 2006-Z-001-10. En conséquence, une dispense de lecture est demandée, conformément aux articles 124 à 137.17 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140707.190 ADOPTION PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2006-Z-001-10 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2006-Z-001 DE LA VILLE DE CHANDLER**

CONSIDÉRANT que le conseil peut, en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, adopter des règlements d'urbanisme et les modifier suivant les dispositions de la loi;

CONSIDÉRANT que le règlement numéro 2006-Z-001, est entré en vigueur le 15 mars 2006;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil d'adopter des modifications à sa réglementation d'urbanisme pour une meilleure administration de celle-ci;

CONSIDÉRANT la résolution 140707.189 ayant pour objet la modification de certaines dispositions du règlement de zonage;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame la conseillère Marie-Claire Blais, appuyé de monsieur le conseiller Gilles Daraïche et unanimement résolu que le conseil municipal adopte, par la présente, le document intitulé « Premier projet de règlement numéro 2006-Z-001-10 amendant le règlement de zonage numéro 2006-Z-001 de la Ville de Chandler ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140707.191 PARC INDUSTRIEL – VENTE DE TERRAIN À 9288-9807 QUÉBEC INC. (SERVICES DE BÉTON DE L'EST)**

Il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de

monsieur le conseiller Benoit Cayouette et unanimement résolu que :

La VILLE DE CHANDLER vend avec garantie légale, a 9288-9807 QUÉBEC INC. (SERVICES DE BÉTON DE L'EST), les immeubles ci-après décrits, pour une considération 4 800 \$ plus les taxes (TPS TVQ), à laquelle il faut ajouter une somme de 300 \$ pour couvrir le coût préférentiel de bornage des terrains.

Les immeubles vendus sont ci-après décrits :

#### DÉSIGNATION (1)

Un immeuble situé au 14, Avenue du Parc Industriel, Ville de Chandler (Secteur Pabos), Province de Québec, G0C 2H0; connu et désigné comme étant le lot numéro 5 265 503 au Cadastre rénové du Québec, circonscription foncière de Gaspé.

#### DÉSIGNATION (2)

Un immeuble situé au 16, Avenue du Parc Industriel, Ville de Chandler (Secteur Pabos), Province de Québec, G0C 2H0; connu et désigné comme étant le lot numéro 5 265 504 au Cadastre rénové du Québec, circonscription foncière de Gaspé.

Il est également résolu que Madame Louise LANGLOIS et Monsieur Roch GIROUX respectivement maire et directeur général soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Chandler ledit acte de vente ainsi que tous documents pertinents, requis et nécessaires et à poser tout acte nécessaire ou utile aux fins de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **140707.192 PARC INDUSTRIEL – VENTE DE TERRAIN À MFT & FILS INC.**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Christian Dea et unanimement résolu que :

La VILLE DE CHANDLER vend avec garantie légale, a MFT & FILS INC., l'immeuble ci-après décrit, pour une considération 2 400 \$ plus les taxes (TPS TVQ), à laquelle il faut ajouter une somme de 150 \$ pour couvrir le coût préférentiel de bornage du terrain.

L'immeuble vendu est ci-après décrit :

#### DÉSIGNATION

Un immeuble situé au 15, Avenue du Parc Industriel, Ville de Chandler (Secteur Pabos), Province de Québec, G0C 2H0; connu et désigné comme étant le lot numéro 5 265 493 au Cadastre rénové du Québec, circonscription foncière de Gaspé.

Il est également résolu que Madame Louise LANGLOIS et Monsieur Roch GIROUX respectivement maire et directeur général soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Chandler ledit acte de vente ainsi que tous documents pertinents, requis et

nécessaires et à poser tout acte nécessaire ou utile aux fins de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140707.193 SIGNATAIRE - POLITIQUE NATIONALE SUR LA RURALITÉ – PUBLICITÉ**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu d'autoriser monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier, à déposer et à signer une demande de contribution financière dans le cadre de la politique nationale sur la ruralité pour la production et la diffusion d'une publicité télé en 2015 mettant en valeur les attraits touristiques de Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140707.194 EMBAUCHE D'UNE PRÉPOSÉE À L'ACCUEIL TOURISTIQUE – SIGNATURE DU CONTRAT EMPLOI-QUÉBEC**

Il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de monsieur le conseiller Gilles Daraïche et unanimement résolu d'autoriser monsieur Glenn Clément, directeur du développement sportif, culturel et récréotouristique à signer pour et au nom de la ville de Chandler l'entente relative à la gestion du contrat d'intégration au travail de madame Marcelle Gauthier, préposée à l'accueil touristique.

Il est également résolu d'autoriser madame Marleyne Lévesque, agente de bureau, à produire les réclamations à Emploi-Québec en lien avec ce dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140707.195 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – KWATROE CONSULTANTS INC. – SALLE DE SPECTACLE CHANDLER**

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Claire Blais, appuyé de monsieur le conseiller Benoit Cayouette et unanimement résolu d'autoriser le paiement de la facture numéro 5095 au montant de 2 586.94 \$, toutes taxes incluses, et de la facture numéro 5134 au montant de 8 189.90 \$, toutes taxes incluses, à Kwatroe Consultants Inc. pour des honoraires professionnels supplémentaires en lien avec la gestion de projet « salle de spectacle de Chandler ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140707.196 PROTOCOLE D'ENTENTE – LOCATION DU RESTAURANT AU CENTRE SPORTIF CLÉMENT-TREMBLAY**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Christian Dea et unanimement résolu d'autoriser madame Louise Langlois, maire, et monsieur Roch Giroux, directeur

général, à signer pour et au nom de la Ville de Chandler, le renouvellement du protocole d'entente à intervenir avec monsieur Maurice Réhel pour la location du restaurant du Centre sportif Clément-Tremblay pour la période du 14 août 2014 au 13 août 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140707.197 NOMINATION – MAIRE SUPPLÉANT**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Christian Dea et unanimement résolu de nommer à titre de maire suppléant Benoit Cayouette pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 31 janvier 2015.

Il est également résolu que le maire suppléant soit et est autorisé à représenter la ville de Chandler au conseil des maires de la MRC du Rocher-Percé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140707.198 EMBAUCHE – EMPLOI TEMPORAIRE – F.A.I.R.**

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Claire Blais, appuyé de monsieur le conseiller Christian Dea et unanimement résolu d'autoriser l'embauche des personnes énumérées ci-dessous à titre d'employés temporaires non syndiqués dans le cadre du programme F.A.I.R. et de ratifier la date d'embauche au 16 juin 2014 pour les salariés Stéphane Lantin et Claude Daraîche, et au 7 juillet 2014, pour les salariés François Grenier et Éric Moreau.

<b>NOM</b>	<b>TITRE</b>	<b>SALAIRE</b>
Stéphane Lantin	Menuisier	15\$ / heure
Claude Daraîche	Journalier	14 \$ / heure
	Chef d'équipe	15 \$ / heure
François Grenier	Journalier	12 \$ / heure
Eric Moreau	Journalier	12 \$ / heure

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140707.199 DEMANDE DE SUBVENTION SALARIALE – JOURNALIERS TEMPORAIRES**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Daraîche, appuyé de monsieur le conseiller Benoit Cayouette et unanimement résolu d'autoriser monsieur Jean Bélanger, directeur administratif, à déposer une demande de subvention salariale dans le cadre du fonds d'aide aux initiatives régionales (FAIR) pour l'embauche de journaliers temporaires.

Il est également résolu d'autoriser monsieur Jean Bélanger, à signer, pour et au nom de la ville de Chandler tout document, pertinent, requis

et nécessaire pour donner plein et entier effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140707.200 FONDS D'AIDE AUX INITIATIVES RÉGIONALES - CONFIRMATION DE LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE CHANDLER**

Il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de monsieur le conseiller Benoit Cayouette et unanimement résolu d'approuver la contribution financière de 4 440 \$ de la Ville de Chandler dans le cadre du projet « Fonds d'aide aux initiatives régionales 2014 ».

Il est également résolu d'autoriser la signature du protocole d'entente avec la MRC du Rocher-Percé par madame Louissette Langlois, maire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140707.201 ACCEPTATION DE PROPOSITION - CL DESIGN – MISE À JOUR DES SCÉNARIOS DE RÉFECTION DE L'ARÉNA DE NEWPORT**

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Claire Blais, appuyé de monsieur le conseiller Luc Legresley et unanimement résolu d'accepter la proposition d'honoraires professionnels pour la mise à jour des scénarios de réfection de l'aréna de Newport de CL design au cout de 800 \$, plus taxes applicables.

Il est également résolu d'autoriser monsieur Glenn Clément, directeur du développement sportif, culturel et récréotouristique, à signer pour et au nom de la ville tout document requis, pertinent et nécessaire pour donner plein et entier effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140707.202 SIGNATAIRE – PERMISSION DE VOIRIE – MINISTÈRE DES TRANSPORTS**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Christian Dea et unanimement résolu d'autoriser monsieur Jean Bélanger, directeur administratif, à signer pour et au nom de la ville la permission de voirie du Ministère des Transports pour l'aménagement paysager sur 2 terre-pleins appartenant au MTQ à l'intersection de la route 132 et de la rue Réhel, secteur Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140707.203 RÉFECTION ROUTE 132 – PHASE 3 – SECTEURS PABOS MILLS / NEWPORT DEMANDE AU MTQ**

CONSIDÉRANT que les anciennes municipalités de Pabos Mills et Newport de la nouvelle Ville de Chandler ont signé le protocole d'entente 31-132, relatif à la préparation des plans et devis pour la réfection de la route 132 entre la route des Cyr à Newport et la

Baie Saint-Hubert à Pabos Mills en octobre 2000 ;

CONSIDÉRANT que ce projet a nécessité une étude d'impact sur l'environnement ainsi que des audiences publiques qui ont été tenues en octobre 2008 ;

CONSIDÉRANT le rapport du BAPE et l'analyse environnementale du MTQ en 2009 ;

CONSIDÉRANT que le tracé retenu nécessitera des travaux de consolidation par surcharge sur une section de la route proposée ;

CONSIDÉRANT que ces travaux requièrent une année de consolidation avant d'entreprendre les travaux de construction de la chaussée ;

CONSIDÉRANT le nombre d'accidents et d'incidents survenus principalement dans le secteur de la courbe de la rivière Anse-aux-Canards, plus particulièrement les événements des 26 octobre 2010, 19 janvier 2011, 19 juillet 2012 et du 25 novembre 2012, ces événements ayant tous nécessité l'utilisation de pinces de désincarcération et ayant causé la fermeture complète de la route;

CONSIDÉRANT l'absence de route de contournement dans pareille situation;

CONSIDÉRANT que les dépassements sur le tronçon actuel concerné par les travaux à venir sont interdits sur plus de 90% ;

CONSIDÉRANT l'augmentation de la circulation prévisible avec les travaux de construction d'une cimenterie à Port-Daniel – Gascons ;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'une route de transit importante pour le tourisme régional (Route du Rocher-Percé, Circuit des Bâisseurs, route verte, etc.);

CONSIDÉRANT que selon la programmation du MTQ, les travaux d'expropriation se poursuivront en 2014 et 2015 ;

CONSIDÉRANT qu'au début des années 2011, il était prévu que les travaux de construction débutent en 2014 ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame la conseillère Marie-Claire Blais, appuyé de monsieur le conseiller Luc Legresley et résolu que la Ville de Chandler, pour l'ensemble des raisons précitées, demande aux autorités du Ministère des Transports du Québec d'intervenir afin d'accélérer le processus d'expropriation actuellement en cours pour que les travaux de reconstruction de la route 132 puissent débuter dans les meilleurs délais.

Il est également résolu que copie vidimée de cette résolution soit transmise au Ministre des Transports du Québec, Monsieur Robert



Poëti, au ministre délégué aux transports et ministre responsable de la région Gaspésie – îles-de-la-Madeleine, Monsieur Jean D'Amour et au directeur régional Bas St-Laurent et de la Gaspésie, Monsieur Gabriel Laviolette.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140707.204 GARAGE MUNICIPAL – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Benoit Cayouette et unanimement résolu d'autoriser monsieur Roch Giroux, directeur général, à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités dans le dossier « construction d'un garage municipal ». Il est également résolu que la Ville de Chandler confirme son engagement à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue du projet.

Cette résolution abroge la résolution numéro 140121.039 adoptée à la séance du conseil tenue le 21 janvier 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140707.205 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le conseiller Denis Pelchat propose la levée de l'assemblée à 21 h 08.

**VILLE DE CHANDLER**

---

**Louissette Langlois**  
**Maire**

---

**Roch Giroux**  
**Directeur général et greffier**